

Orcéine solution B
L-A-T-N
Danger

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Ref. n°	:	106 128
Nom commercial	:	Orcéine solution B
Identification de la société	:	JEULIN T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence	:	+33 1 45 42 59 59
Usage	:	Usage laboratoire

SECTION 2 Identification des dangers
Classification de la substance ou du mélange

Classe de danger et code de catégorie :
Règlement CE 1272/2008 (CLP)

- Dangers pour la santé : Corrosion cutanée - Catégorie 1B - Danger (CLP : Skin Corr. 1B)

Eléments d'étiquetage

Etiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

- Pictogramme(s) de danger



- Mention d'avertissement : Danger
- Mention de danger : H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- Conseils de prudence :
 - Généraux : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
 - Prévention : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
 - Intervention : P305+P351+P338+P310+P321 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique. P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Acide acétique	: > 40 < 60 %	64-19-7	200-580-7	607-002-00-6	----	Skin Corr. 1A (H314) Flam. Liq. 3 (H226)

Orcéine solution B

L-A-T-N

SECTION 4. Premiers secours

- Inhalation : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau. Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : Ne pas faire vomir, à cause des effets corrosifs. En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Consulter immédiatement un médecin.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- | | |
|------------------------------|--|
| Prévention | : Conserver à l'abri de la chaleur.
Conserver à l'écart de : Métaux. |
| Moyens d'extinction | : Eau. Dioxyde de carbone. Poudre. Mousse. Sable. |
| - Adéquats | : En cas de feu, présence de fumées dangereuses. Les vapeurs peuvent s'enflammer. Les vapeurs peuvent parcourir une longue distance au ras du sol vers la source des vapeurs, avant de s'enflammer/détonner. |
| Risques particuliers | La décomposition thermique génère : Monoxyde de carbone. Acide acétique.
Au contact des métaux, libère de l'hydrogène gazeux qui peut former avec l'air des mélanges explosifs. |
| Protection contre l'incendie | : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome. |
| Procédures spéciales | : Rabattre le nuage de vapeur à l'aide d'eau vaporisée ou toute autre solution appropriée. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. |

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- | | |
|----------------------------------|---|
| Précautions pour l'environnement | : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. |
| Mesures après fuite / épandage | : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. (ex: Vermiculite JEULIN réf. 150 039, absorbant pour liquides JEULIN réf. 150 027). Neutraliser les épandages à l'aide d'agents neutralisants telles que la chaux ou la soude diluée. Rincer/diluer le résidu à l'eau. Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. |

SECTION 7. Manipulation et stockage

- | | |
|---|---|
| Précautions lors du maniement et de l'entreposage | : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution. |
| Manipulation | : Porter un vêtement de protection approprié. Eviter toute exposition inutile. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. |
| Stockage | : Après utilisation bien fermer le couvercle. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C) |

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- | | |
|---------------------------|--|
| Protection individuelle | : Eviter toute exposition inutile. |
| - Protection respiratoire | : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué. |
| - Protection des mains | : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. |
| - Protection de la peau | : Porter un vêtement de protection approprié. |
| - Protection des yeux | : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. |
| - Autres | : Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
Prendre les précautions adéquates pour éviter la production de vapeurs et d'aérosols.
Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de vapeurs ou |

Orcéine solution B
L-A-T-N
SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

d'aérosols.

Contrôle de l'exposition
- France
VLE [mg/m³] : : (Acide acétique.) : 25

VLE [ppm] : : (Acide acétique.) : 10

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

Nom chimique	: Orcéine solution B ; Orcéine solution hydroacétique.
Etat physique	: Liquide.
Couleur	: Rouge.
Odeur	: Piquant(e).
pH	: Aucune donnée disponible.
Poids moléculaire	: Non applicable.
Point de fusion [°C]	: Aucune donnée disponible.
T°d'ébullition initiale [°C]	: Aucune donnée disponible.
Densité	: 1,065
Pression de vapeur mm/Hg	: Aucune donnée disponible.
Solubilité dans	: Eau. (20 °C) : Soluble
Point d'éclair [°C]	: Aucune donnée disponible.
Temp. d'autoinflammation [°C]	: Aucune donnée disponible.
Limites d'explosivité	
Limites d'explosivité inférieures [%]	: Aucune donnée disponible.
Limites d'explosivité supérieures [%]	: Aucune donnée disponible.
Log P octanol / eau à 20°C	: Aucune donnée disponible.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter	: Contact avec des substances métalliques. Chaleur.
Matières à éviter	: Bases fortes. (NaOH,,KOH...) Agents oxydants forts (Peroxydes, chromates, dichromates, chlorates, perchlorates, permanganates, nitrates, acide nitrique concentré, acide sulfureux concentré...) Aldéhydes. Alcools.
Réactions dangereuses	: Bases fortes.
Produits de décomposition dangereux	: Acide acétique.
Polymerisation dangereuse	: Ne se produira pas.
Propriétés dangereuses	: Dans certaines circonstances, peut attaquer certains métaux, y compris l'aluminium et le zinc, et libérer de l'hydrogène gazeux.

SECTION 11. Informations toxicologiques
Toxicité aiguë
- Inhalation

: Peut être nocif par inhalation.
Irritant pour les voies respiratoires.
Vapeurs / poussières / aérosols très corrosifs pour le tractus respiratoire et les membranes muqueuses.
L'inhalation du produit peut provoquer une pneumonie de nature chimique.
Risque d'oedème pulmonaire.

- Cutanée

: Provoque des brûlures.

- Oculaire

: Très corrosif pour les yeux.

Risque de lésions oculaires permanentes graves si le produit n'est pas éliminé rapidement.
Un contact direct peut provoquer une lésion de la cornée.

Orcéine solution B
L-A-T-N
SECTION 11. Informations toxicologiques (suite)

- Ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. L'ingestion provoque une corrosion sévère pouvant conduire à une destruction des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. Hémorragie digestive, perforations gastriques et oesophagiennes, nécrose et acidose métabolique, sténose digestive. Peut aboutir à une aspiration dans les poumons, pouvant causer une pneumonie chimique.
- Autre	: L'exposition peut causer des troubles cardio-vasculaires. Peut causer un choc circulatoire. Peut causer une défaillance respiratoire. Acidose. Spasmes. Provoque une lésion des reins avec risque d'apparition d'une insuffisance rénale. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues.
Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]	: Aucune donnée disponible.
Irritation de la peau (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Irritation des yeux (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Irritation des membranes muqueuses (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Toxicité chronique	
- Autre	: Le produit ne semble pas présenter de risque chronique.
Autres informations toxicologiques	: A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.

SECTION 12. Informations écologiques

Information relative aux effets écologiques	: Nocif pour les organismes aquatiques. Effet nocif par modification du pH. Eviter le rejet dans l'environnement. Toxicité pour les bactéries : Photobacterium phosphoreum CE50 : 11mg/L Toxicité pour les daphnies : Daphnia Magna CE50 : 47 mg/L Toxicité pour les poissons : Leuciscus idus CE50 : 410 mg/L L Macrochirus CE 50 : 75 mg/L
DThO (gO ₂ /g)	: Aucune donnée disponible.
DCO	: Aucune donnée disponible.
DBO	: Aucune donnée disponible.
DBO 5 (gO ₂ /g)	: 0,88
Persistante et dégradabilité	: Biodégradation rapide.
Potentiel de bio-accumulation	: Bioaccumulation élevée. Pas de bioaccumulation remarquable à prévoir.
Informations sur l'élimination	: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Biodégradation [%]	: Aucune donnée disponible.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination des déchets	: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux. Ne pas réutiliser les containers vides. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. : Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Procédures d'élimination des déchets	: Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5

Révision nr : 3

Date : 5 / 11 / 2019

Remplace la fiche : 12 / 9 / 2011

Orcéine solution B

L-A-T-N

SECTION 14. Informations relatives au transport

- Proper shipping name : UN1760 LIQUIDE CORROSIF, N.S.A., 8, II

- No ONU : 1760

- I.D. n° : 80

Transport terrestre

- ADR/RID : Group : II
Class : 8

Transport par mer

- Code IMO-IMDG : UN 1760 Liquide corrosif, n.s.a. (Orceine en solutionhydroacétique).

- Classe : 8

- Groupe d'emballage : II

Transport aérien

- ICAO/IATA : UN 1760 Corrosive liquid, n.o.s. (Orcein hydroacetic solution)

- IATA - Classe ou division : 8

Groupe d'emballage IATA : II

SECTION 15. Informations réglementaires

Autres : Aucun(e).

SECTION 16. Autres informations

Autres données : H226 - H226 : Liquide et vapeurs inflammables.
H314 - H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document